



Résumé de la délégation CGT du  
Comité Social et Economique de l'Établissement  
Pays de la Loire-CSE-E du mardi 19 Mars 2025 (Le Mans)

**ALERTE : L'intersyndicale (FO-CGT-CFDT-CFECGC), requête préalable à l'ouverture de séance :**

Qu'un vote soit réalisé par les élus du CSE-E pour le maintien du projet d'ordre du jour initial dans lequel est inscrit la création d'une commission économique et sociale puis la mise en place d'un « droit d'alerte économique », relatif à l'établissement Pays de la Loire. Cette création est justifiée par la carence de documents devant être présentés aux élus, les informant de la situation économique de la région Pays de la Loire depuis novembre 2024. Conformément aux prérogatives et compétences du CSE, cette démarche légitime fait suite à la signature de l'ordre du jour rectifié par la direction régionale mais refusé par le Secrétaire du CSE-E.

**La délégation CGT-AFPA vous informe et vous explique les procédures**

Nous informons les salariés que l'instance CSE-E a des prérogatives importantes en matière de gestion économique et sociale de l'entreprise. L'une de ses missions est d'être informée de la situation économique et financière de l'établissement Pays de la Loire. Cela permet aux élus du CSE-E de disposer de pouvoirs consultatifs, mais aussi d'un droit d'alerte, ce qui signifie que l'instance peut demander des informations supplémentaires si la situation économique de l'établissement le justifie, mais également tout ce qui peut affecter l'établissement, notamment en matière de réorganisation, ou de réduction d'effectifs.

Concernant la création d'une commission économique et sociale, laquelle aurait pour but de suivre et d'analyser la situation économique de l'établissement de manière régulière, permettrait au CSE-E de mieux comprendre les enjeux économiques. C'est pour cela qu'une telle commission est particulièrement importante dans la situation où l'établissement Pays de la Loire fait face à des difficultés économiques qui pourraient avoir comme finalité une réduction d'effectifs, voir même des restructurations.

Concernant le droit d'alerte économique, celui-ci est un droit reconnu aux élus du CSE-E en cas de signes de difficultés économiques. Si l'établissement fait face à une crise, les élus peuvent activer ce droit pour demander des informations détaillées, notamment des documents financiers, des prévisions économiques, ou encore des données sur l'évolution de l'activité.

Délégation CGT des Pays de la Loire : Thierry Merdy (Le Mans) Isabelle Boullon (Le Mans) Martial Mirailles (Saint-Herblain) Laure Girard (Saint-Nazaire)



**Pour résumer, voici le contexte de l'alerte.** Dans ce cas précis, l'intersyndicale s'appuie sur le fait que les documents devant informer de la situation économique de l'établissement Pays de la Loire n'ont pas été partagés avec les élus depuis novembre 2024.

Cette absence d'information est d'évidence un point de tension que nous considérons comme anxiogène. Sans ces documents, il est difficile pour les élus de remplir correctement leur rôle et leur mission afin de pouvoir répondre aux besoins des salariés de l'AFPA des Pays de la Loire.

### INFORMATIONS DU PRESIDENT

Les élus du CSE ont exprimé unanimement leur opposition à la diffusion systématique des informations du président sous forme de newsletter intitulée « L'actu AFPA Région Pays de la Loire », la veille des réunions du CSE. La divulgation préalable de ces informations à tous les salariés avant la séance plénière crée un désordre dans la gestion de la communication et néglige l'instance en contournant le dialogue social. De l'avis de tous les élus, nous espérons que cet évènement récurrent ne se reproduira pas au mois d'Avril.

### JPO : éléments d'informations donnés par M. Maubanc

<b>Bilan national JPO du 06 février 2025</b>	<b>Bilan régional JPO du 06 février 2025</b>
<b>Inscriptions: 29 208 personnes inscrites</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• -7 % par rapport à février 2024</li><li>• +4 % sur la moyenne des 4 dernières éditions</li></ul>	<b>Inscriptions : 1322 personnes inscrites</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• -8 % par rapport à février 2024</li><li>• Saint- Herblain (415), Le Mans (256), Angers (204)</li><li>• +7% sur la moyenne des 4 dernières éditions</li></ul>
<b>Participants : 19 381 visiteurs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 19 324 visiteurs en septembre 2024</li><li>• +7 % sur la moyenne des 4 dernières éditions</li></ul>	<b>Participants : 885 visiteurs</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1027 visiteurs en septembre 2024</li><li>• Saint-Herblain (281), Le Mans (244), Angers (191)</li><li>• +22 % sur la moyenne des 4 dernières éditions</li></ul>
<b>Flashage</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 13 272 visiteurs flashés</li><li>• 13 321 en septembre 2024</li><li>• +19 % sur la moyenne des 4 dernières éditions</li></ul>	<b>Flashage</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• 855 visiteurs flashés</li><li>• 1089 en septembre 2024</li><li>• Nantes (256), Angers (191), Le Mans (126),</li><li>• +26 % sur la moyenne des 4 dernières éditions</li></ul>

Délégation CGT des Pays de la Loire : Thierry Merdy (Le Mans) Isabelle Boullon (Le Mans) Martial Mirailles (Saint-Herblain) Laure Girard (Saint-Nazaire)

## BREVES : Projets immobiliers, Comptes-rendus RP, FLE

### 1) Projets immobiliers dans les centres :

AFPA Angers	Parcelle : déménagement avant fin décembre 2025
AFPA Laval	Site fermé : peu d'acquéreur Démolition ? Vente à la découpe non rentable. Gardiennage 49 000€/an
AFPA La Roche/Yon	Projet initial « Pole Bois » annulé, une contreproposition est en cours.
AFPA Le Mans	Extension du bâtiment administratif annulé. Projet de réhabilitation du bâti existant / enjeux du Village des solutions.
AFPA DR	Pas de calendrier
AFPA Cholet	Restitution d'un terrain en triangle
AFPA Saint-Nazaire	Pas de calendrier

### 2) Comptes-rendus RP

Les élus font remarquer la pauvreté de certains CR, n'incitant pas à susciter l'intérêt ni pour les RP ni pour les salariés. A terme, un désengagement total pour cette fonction est à craindre, or l'obligation demeure.

### 3) FLE : 1 seule professionnelle est habilitée à faire du FLE en Pays de la Loire. Et, elle est en CDD.

#### Pour la CGT :

**Pour la délégation CGT, ce CSE-E des Pays de la Loire du mois de mars était très pauvre en information.**

**- Les diverses demandes d'explications, comme l'apparition d'une ligne comptable « village des solutions », ou « le taux de précarité », sont restées sans réponse et reportées au mois de mai. Nous nous interrogeons sur leur capacité à nous répondre, de peur de divulguer des informations cachées aux élus.**

**-Concernant les revues RH, nous nous insurgeons du fait que des salariés, en capacité d'obtenir une promotion au vu de leur investissement et de leurs compétences, ne soient pas promus pour des raisons économiques.**

**-Concernant l'apparition des offres de postes sur AFPA-Talent, il nous semble étonnant de ne pas pouvoir avoir accès à l'historique de parution des postes. Pour différentes raisons, nous, salariés, avons besoin de tracer les évolutions de postes. Il serait intéressant de faire remonter ce problème.**

**Prochain CSE le mardi 23 avril à Saint-Herblain**

Délégation CGT des Pays de la Loire : Thierry Merdy (Le Mans) Isabelle Boullon (Le Mans) Martial Mirailles (Saint-Herblain) Laure Girard (Saint-Nazaire)